



Le député Cabral Libii menace de demander une commission d'enquête parlementaire et d'adresser une question orale au ministre de l'Administration territoriale (Minat) sur le processus d'attribution des places pour le pèlerinage du Hadj. L' élu du PCRN, dans une sortie sur sa page Facebook, dit remonter des plaintes de certains pèlerins qui soupçonnent des manigances dans l'attribution des places pour ce voyage en terre sainte musulmane.

À l'en croire, les pèlerins mettent en doute le processus d'enregistrement au guichet mis en place par l'Administration territoriale. *« La première interrogation des pèlerins est la vitesse avec laquelle le quota de 3 165 pèlerins a été atteint (entre vendredi soir 5 mai et lundi matin 8 mai - dimanche étant non ouvrable) et l'opacité qui entoure le fonctionnement de ce guichet unique censé rester ouvert jusqu'au 15 mai... ».*

Ceux qui n'ont pas pu s'enregistrer en s'acquittant de la somme de 2,9 millions FCFA sont redirigés vers les encadreurs VIP reconnus par le Minat. Ils doivent alors payer un supplément de 342 000 FCFA. *« Pour l'heure, certains pèlerins s'interrogent encore au sujet du quota cette fois-ci accordé aux encadreurs VIP et des manigances autour... »*, rapporte le député Cabral Libii. La Commission nationale du Hadj a en effet retenu 3 165 places qui seront subventionnées à hauteur d'un milliard FCFA.

Contactée, Juliette Mbella, chef de la division de la communication au Minat, rejette ces accusations. Le communiqué du Minat Paul Atanga Nji du 5 mai dernier annonçant la subvention, du reste décidée par le président de la République, Paul Biya, précise que « *toutefois, si le quota est atteint le guichet sera fermé automatiquement* ». D'après cette responsable, « *malheureusement pour les retardataires, le quota a été atteint en 24 heures* ». Une autre source proche du cabinet du ministre ajoute : « *Il y a parfois 10 000 pèlerins qui veulent partir et l'Arabie Saoudite fixe le quota pour l'Afrique et chaque pays. Le Cameroun donne un délai pour payer et souvent les gens payent le même jour. Et quand le quota est rempli, on ne peut plus rien faire* ».

Mais d'après Cabral Libii, le problème se pose tous les ans. Aussi propose-t-il : « *Je me ferai le devoir d'une part, de proposer une enquête parlementaire sur cette subvention du Hadj qui d'année en année alimente indignation sur indignation et d'autre part, j'adresserai une question orale au Minat sur le sujet. L'objectif étant de clarifier et de rassurer* ».

[SBBC](#)
